

APPENDICE 23

RESUME EXECUTIF : REQUIN PEAU BLEUE (2020)

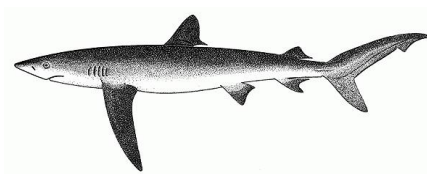


Tableau 1. État du stock de requin peau bleue (*Prionace glauca*) dans l'océan Indien.

Zone	Indicateurs	Détermination de l'état du stock 2018
océan Indien ¹	Captures déclarées 2019 (t)	22 719
	Captures estimées 2015 (t)	54 735
	Requins non compris ailleurs (nca) ² 2019 (t)	35 964 t
	Captures moyennes déclarées 2015-19 (t)	26 187
	Captures moyennes estimées 2011-15 (t)	54 993
	Moyenne requins non compris ailleurs (nca) ² 2015-19 (t)	39 478 t
	RMD (1 000 t) (IC 80%) ³	33,0 (29,5 - 36,6)
	F _{RMD} (IC 80%) ³	0,30 (0,30 - 0,31)
	SB _{RMD} (1 000 t) (IC 80%) ^{3,4}	39,7 (35,5 - 45,4)
	F ₂₀₁₅ /F _{RMD} (IC 80%) ³	0,86 (0,67 - 1,09)
	SB ₂₀₁₅ /SB _{RMD} (IC 80%) ³	1,54 (1,37 - 1,72)
	SB ₂₀₁₅ /SB ₀ (IC 80%) ³	0,52 (0,46 - 0,56)
		72,6%

¹Les limites de l'océan Indien sont définies comme la zone de compétence de la CTOI.

² Comprend toutes les autres prises de requins déclarées au Secrétariat de la CTOI et pouvant contenir cette espèce (c.-à-d. SHK : divers requins nca ; RSK : *Carcharhinidae* nca).

³ Les estimations se rapportent au modèle du cas de base utilisant les prises estimées.

⁴ Fait référence à la biomasse féconde du stock.

Code couleur	Stock surexploité (SB ₂₀₁₅ /SB _{RMD} <1)	Stock non surexploité (SB ₂₀₁₅ /SB _{RMD} ≥1)
Stock sujet à la surpêche (F ₂₀₁₅ /F _{RMD} > 1)	0%	27,4%
Stock non sujet à la surpêche (F ₂₀₁₅ /F _{RMD} ≤ 1)	0%	72,6%
Pas évalué/Incertain		

Tableau 2. Requin peau bleue : État de menace du requin peau bleue (*Prionace glauca*) dans l'océan Indien.

Nom commun	Nom scientifique	État de menace selon l'IUCN ⁵		
		État mondial	OIO	OIE
Requin peau bleue	<i>Prionace glauca</i>	Quasi-menacé	–	–

UICN = Union internationale pour la conservation de la nature ; OIO = océan Indien ouest ; OIE = océan Indien est.

⁵ Le processus d'évaluation des menaces de l'IUCN est indépendant de la CTOI et est uniquement présenté à titre d'information.

Sources : Liste rouge de l'IUCN 2020, Stevens 2009

État du stock. Aucune nouvelle évaluation du stock de requin peau bleue n'a été réalisée en 2020, l'état du stock est donc déterminé sur la base de l'évaluation de 2017. Des progrès considérables ont été accomplis, depuis la dernière évaluation du requin peau bleue de l'océan Indien, en matière d'intégration de nouvelles sources de données et d'approches de modélisation. Les incertitudes relatives aux données saisies et à la configuration des modèles ont été explorées au moyen d'une analyse de sensibilité. Quatre modèles d'évaluation de stock ont été appliqués au requin peau bleue en 2017, à savoir un modèle fondé uniquement sur les prises et limité en données (ARS), deux modèles bayésiens de dynamique de biomasse (un JABBA avec erreur de processus et un modèle de production de Pella-Tomlinson sans erreur de processus), et un modèle intégré structuré par âge (SS3) (**Figure 1**). Tous les modèles ont produit des résultats similaires suggérant que le stock n'est pas surexploité ni sujet à la surpêche à l'heure actuelle, mais avec des trajectoires montrant des tendances constantes en direction du quadrant « surexploité et sujet à la surpêche » du diagramme de Kobe (**Figure 1**). Un modèle de référence a été choisi sur la base des meilleures données biologiques de l'océan Indien, de la cohérence des séries d'abondance relative des PUE standardisées, des ajustements des modèles et de l'étendue spatiale des données (**Figure 1, Tableau 2**). Le principal changement dans les paramètres biologiques depuis la précédente évaluation de stock concerne la relation stock-recrutement, c.-à-d. une pente à l'origine = 0,79, suite à la mise à jour des principaux paramètres biologiques calculés pour l'océan Indien. Les grands axes d'incertitude identifiés dans le modèle actuel concernent les prises et les indices d'abondance des PUE. Les résultats du modèle ont été explorés en fonction de leur sensibilité aux grands axes d'incertitude identifiés. Si les regroupements alternatifs de PUE étaient utilisés, l'état du stock était légèrement plus positif ($B > B_{RMD}$ et $F < F_{RMD}$), tandis que si les séries de capture alternatives (commerce et EUPOA) étaient utilisées, l'estimation de l'état du stock aboutissait à $F > F_{RMD}$. L'évaluation des risques écologiques (ERE) réalisée pour l'océan Indien par le GTEPA et le CS en 2018 consistait en une analyse semi-quantitative d'évaluation des risques, destinée à évaluer la résilience des espèces de requins à l'impact d'une pêcherie donnée, en combinant la productivité biologique de l'espèce et sa sensibilité à chaque type d'engin de pêche. Le requin peau bleue a obtenu un classement de vulnérabilité moyen (n° 10) dans l'ERE de la palangre, car il a été caractérisé comme étant l'espèce de requins la plus productive, mais aussi la deuxième la plus sensible à la palangre. Il a été estimé que le requin peau bleue n'était pas sensible, et donc pas vulnérable, à la senne. L'actuel état de menace UICN « Quasi menacé » s'applique au requin peau bleue, au niveau mondial (**Tableau 2**). Les informations disponibles sur cette espèce se sont améliorées ces dernières années. Les requins peaux bleues sont fréquemment capturés par de nombreuses pêcheries de l'océan Indien et dans certains endroits ils sont pêchés dans leurs zones de nourricerie. Du fait des caractéristiques de leurs traits de vie – ils vivent au moins 25 ans, sont matures vers 4–6 ans et ont 25–50 petits tous les ans –, ils sont considérés comme les requins pélagiques les plus productifs. Au vu du poids des preuves disponibles en 2017, l'état du stock est déterminé comme n'étant pas surexploité ni sujet à la surpêche (**Tableau 1**).

Perspectives Un accroissement de l'effort pourrait aboutir à une réduction de la biomasse. La matrice de stratégie de Kobe II (**Tableau 3**) donne la probabilité de dépasser les niveaux de référence à court (3 ans) et long terme (10 ans), selon plusieurs pourcentages de modification des prises.

Avis de gestion Même si le requin peau bleue a été évalué en 2017 comme n'étant pas surpêché ni soumis à la surpêche, le maintien des prises actuelles risque d'entraîner une réduction de la biomasse, avec un stock devenant surpêché et sujet à la surpêche dans un proche avenir (**Tableau 3**). Si les prises sont réduites d'au moins 10 %, la probabilité de maintenir la biomasse reproductrice au-dessus des niveaux de référence du RMD ($SB > SB_{RMD}$) pendant les 8 prochaines années sera accrue (**Tableau 3**). Le stock devrait être étroitement surveillé. Bien qu'il existe des mécanismes encourageant les CPC à respecter leurs obligations en matière d'enregistrement et de déclaration (Résolution 16/06), ils doivent être mieux appliqués par la Commission, de sorte à mieux informer les avis scientifiques à l'avenir.

Les points clés suivants devraient également être notés :

- **Rendement maximum durable (RMD)** : l'estimation pour l'ensemble du stock de l'océan Indien est de 33 000 t.
- **Points de référence** : La Commission n'a pas adopté de points de référence ni de règles d'exploitation pour les requins.
- **Principaux engins de pêche (2014–2018)** : palangre côtière ; palangre (surgélateurs) ; palangre ciblant l'espadon.
- **Principales flottilles (2014–2018)** : Indonésie ; Taiwan, Chine ; UE, Espagne ; UE, Portugal ; Japon, Sri Lanka, Seychelles.

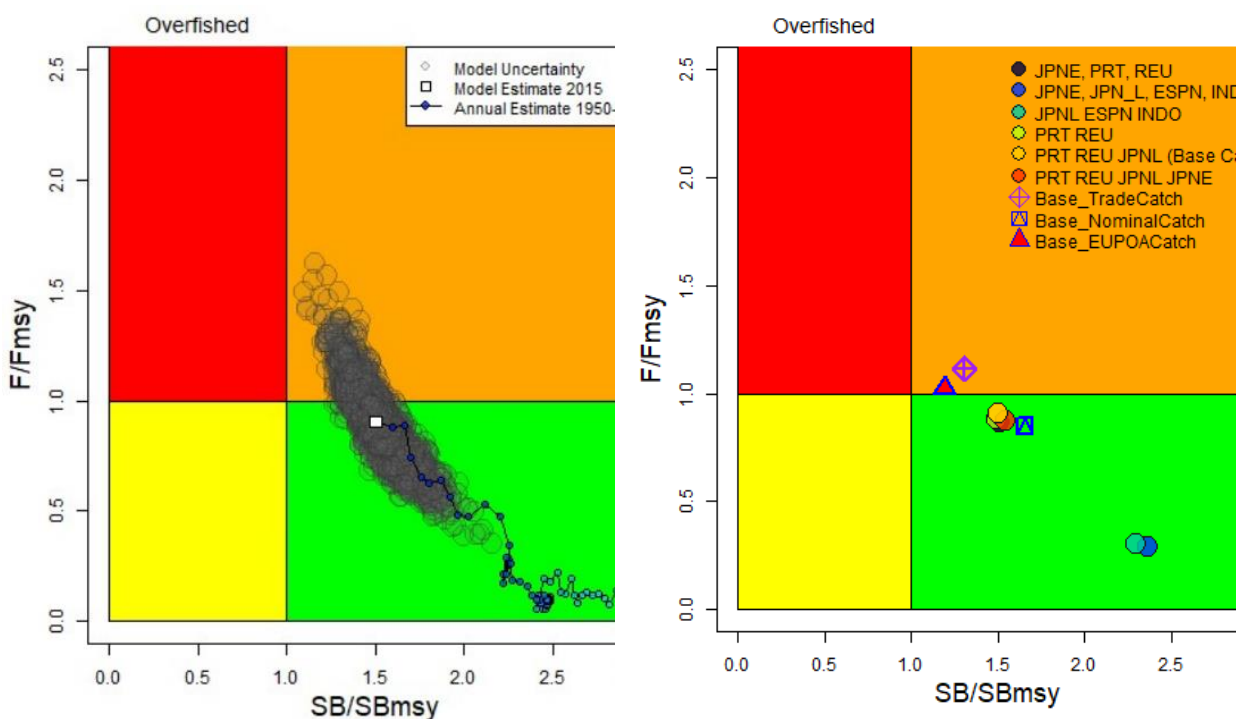


Figure 1. Requin peau bleue : Diagramme de Kobe de l'évaluation de stock appliquée à l'ensemble de l'océan Indien, réalisée avec les estimations 2017 issues du modèle de référence et de plusieurs modèles de sensibilité explorés avec plusieurs reconstructions des prises et des ajustements des séries de PUE. (À gauche : modèle de référence comportant la trajectoire et les incertitudes MCMC pour l'année finale ; à droite : estimations des scénarios de sensibilité des modèles pour l'année finale). Tous les modèles présentés utilisent SS3 - Stock Synthesis III.

Tableau 2. Requin peau bleue : Matrice de stratégie de Kobe II de l'évaluation appliquée à l'ensemble de l'océan Indien. Probabilité (pourcentage) d'enfreindre les points de référence basés sur le RMD pour neuf projections de captures constantes utilisant le modèle de référence (niveau de capture 2015* [54 735 t], $\pm 10\%$, $\pm 20\%$, $\pm 30\%$ et $\pm 40\%$), projetée d'ici 3 ans et 10 ans.

Point de référence et calendrier des projections	de et des	Projections de prises alternatives (par rapport au niveau de capture* de 2015) et probabilité (%) d'enfreindre les points de référence basés sur le RMD
--	-----------	---

Captures par rapport à 2015	60%	70%	80%	90%	100%	110%	120%	130%	140%
Captures (t)	(32 841)	(38 315)	(43 788)	(49 262)	(54 735)	(60 209)	(65 682)	(71 156)	(76 629)
SB₂₀₁₈ < SB_{RMD}	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	1%	3%
F₂₀₁₈ > F_{RMD}	0%	1%	7%	25%	49%	69%	83%	91%	95%
SB₂₀₂₅ < SB_{RMD}	0%	1%	8%	25%	48%	68%	82%	89%	92%
F₂₀₂₅ > F_{RMD}	0%	7%	35%	67%	87%	95%	97%	94%	90%

*le niveau de capture moyen et les modifications de pourcentage respectives se rapportent aux séries des prises estimées utilisées dans le modèle de référence final (IOTC-2017-WPEB13-23).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Stevens J (2009) *Prionace glauca*. In: IUCN 2012. Liste rouge de l'IUCN des espèces menacées. Version 2012.2. <www.iucnredlist.org>. Téléchargé le 08 novembre 2012.